

1ère Simultanée de l'ÉCHIQUIER MALOUIN

Le 8 Juin 2025

Règlement de la partie

Tous les participants à la 1ère simultanée de l'Échiquier Malouin s'engagent à respecter le présent règlement.

Article 1 : Généralité

L'Échiquier Malouin organise une partie simultanée le 08/06/2025.

Cette partie va opposer Pierre Théon (Président de l'Échiquier Malouin, vice Champion de France 2024 catégorie vétérans) à 8 joueurs amateurs licenciés ou non.

Cette partie simultanée n'est pas homologuée.

Article 2 : règles du jeu

Les règles du jeu **sont les règles fondamentales** du jeu d'échecs (et non pas les dernières règles de la FIDE) applicables le jour de la partie. Toutefois,

- Il n'est pas fait usage de pendule.
- La partie sera perdue après le 2^e coup illégal achevé (en lâchant la pièce jouée).
- Pierre Théon a les blancs sur chaque échiquier. Il va jouer un premier coup d'échecs sur tous les plateaux de jeu successivement. Puis, quand il sera revenu sur l'échiquier de départ, son premier adversaire va jouer son premier coup.
- **Les adversaires doivent attendre que Pierre Théon soit revenu devant l'échiquier pour jouer.** C'est interdit de jouer sans que le Pierre Théon ne voit clairement le coup joué.
- **Par contre, il faut absolument jouer dès que Pierre Théon est là** (à tempo, en ne prenant que quelques secondes de réflexion).
- Ensuite, Pierre Théon doit jouer et se déplacer vers le deuxième échiquier. Son adversaire joue, Pierre Théon joue et se déplace vers le troisième adversaire. Et ainsi de suite !
- Contrairement à l'habitude du jeu en tournoi, Pierre Théon dispose du droit de reprendre son coup après l'avoir joué, aussi longtemps qu'il n'a pas joué de coup sur l'échiquier suivant.
- Les adversaires de Pierre Théon sont autorisés à noter leurs coups mais cela ne doit pas ralentir le rythme du jeu. Il peuvent également arrêter de noter les coups quand ils le souhaitent. Pierre Théon n'a aucune obligation de noter les coups.

Article 4 : localisation et horaires

La partie simultanée se déroule à l'Espace Bouvet : Salle d'Analyse, 6 Place Bouvet, 35400 Saint-Malo (voir l'annexe au règlement ci-dessous).

Le pointage a lieu le 08/06/2025 à 9h45. La partie débute à 10h et doit se terminer au plus tard à 11h30.

Article 5 : inscriptions

Renseignements au près de l'organisateur par courrier électronique (echiquiermalouin@laposte.net).

L'inscription est obligatoire, elle se fait au plus tard l'avant-veille de la partie à 20h en ligne sur le site <https://stmalo.cdechecs35.fr/> L'inscription est close lorsque la limite de 8 joueurs aura été atteinte.

Les droits d'inscription sont de 5€ (tarif unique).

Article 6 : prix

L'Échiquier Malouin offrira un seul prix d'un montant de 15 euros (sous réserve de 6 inscriptions) à la suite de cette partie simultanée. Il s'agit du prix de la plus belle partie. Le gagnant sera désigné par Pierre Théon.

Article 7 : droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'Échiquier Malouin à publier, dans le cadre de son blog, site web ou pour des médias extérieurs, des articles, photos ou vidéos à propos de ce Tournoi sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

Article 10 : responsabilité des joueurs mineurs

Les joueurs mineurs sont sous la responsabilité de leur responsable légal (parent, tuteur, ...) ou de leur accompagnateur (animateur, responsable de club) dès lors qu'ils quittent la zone de jeu.

S'il doit s'absenter au cours de la partie, il appartient au responsable légal du joueur mineurs de communiquer, à l'organisateur du tournoi, un numéro de téléphone auquel il peut être joint en cas de nécessité.

Article 11 : conduite des joueurs

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur le jeu d'échecs et doit être conforme à la charte du joueur d'échecs.

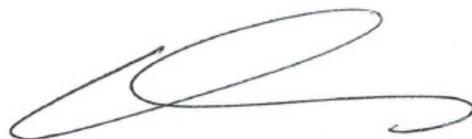
En cours de partie, un joueur **n'est pas autorisé à avoir un appareil électronique sur lui**, à l'exception des appareils à usage médical. L'utilisation de matériel électronique est strictement interdite dans la zone de jeu. Les appareils électroniques, en particulier les téléphones, doivent être complètement éteints et placés dans un sac qui ne quitte pas la place du joueur durant toute la partie. Tout contrevenant perd immédiatement sa partie.

Il est interdit de fumer, vapoter, manger (en dehors du petit grignotage) ou d'apporter des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

Les joueurs mineurs qui ont fini leur partie ne sont plus sous la responsabilité de l'organisateur.

Fait à Saint-Malo, le 30/09/2024

L'Organisateur, Pierre THEON



Annexe au Règlement

La partie simultanée se déroule à l'Espace Bouvet : Salle d'Analyse, 6 Place Bouvet, 35400 Saint-Malo
La zone de jeu est constituée de l'espace où se déroulent les parties.
Un joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans l'autorisation de l'organisateur.

Où se garer ?

Parking Place Bouvet (payant et limité) : juste en face de la salle du lieu de compétition. **Gratuit le dimanche.**

Parking Place Constantine (gratuit). Les ruelles à proximité peuvent présenter des emplacements libres.

Autre solution : Parking de l'ancienne piscine du Naye (payant et illimité) à 8 minutes à pieds.

Parking du Naye, à 8 minutes à pied du lieu de la compétition



Les règles de la simultanée aux échecs

Comment fait-on pour mettre en place une simultanée aux échecs ? Tout d'abord on place les échiquiers les uns à côté des autres. Si possible en forme de U pour que le dernier échiquier ne se trouve pas trop loin du premier échiquier.

Le joueur qui joue seul contre tous **a les blancs sur chaque échiquier**. C'est une forme de gentleman agreement pour rééquilibrer les forces en présence. Bien sûr, le joueur qui donne la simultanée est censé être plus fort que les autres. Mais quand on joue plusieurs parties en même temps, on ne peut pas approfondir notre pensée et notre niveau de jeu baisse beaucoup.

En général, lors d'une partie simultanée il n'est pas fait usage de pendule d'échecs.

Contrairement à l'habitude du jeu en tournoi, le joueur qui effectue la simultanée dispose du droit de reprendre son coup après l'avoir joué, aussi longtemps qu'il n'a pas joué de coup sur l'échiquier suivant.

Le joueur qui effectue la simultanée va donc jouer un premier coup d'échecs sur tous les plateaux de jeu successivement.

Puis, quand il sera revenu sur l'échiquier de départ, son premier adversaire va jouer son premier coup. **Nous insistons là-dessus : ses adversaires doivent attendre qu'il soit revenu devant l'échiquier pour jouer.** C'est interdit de jouer sans que le joueur donnant la simultanée ne voit clairement le coup joué.

Par contre, il faut absolument jouer dès que le joueur donnant la simultanée est là (à tempo, en ne prenant que quelques secondes de réflexion), le joueur donnant la simultanée doit jouer et se déplacer vers le deuxième échiquier. Son adversaire joue, le joueur donnant la simultanée joue et se déplace vers le troisième adversaire. Et ainsi de suite !